

était cependant largement comprise, habilement arrangée, et d'une exécution incontestablement énergique et puissante.

En 1793, la république détruisit tout cela ; elle cassa le groupe de Notre-Dame-de-Pitié ; elle fit tailler, tant bien que mal, dans la grande fleur de lis de la rosace, son tragique faisceau de licteurs d'où sortait la hache sinistre, ridiculement coiffée du bonnet de la liberté ; enfin, les écussons de France et de Navarre furent mutilés ; on brisa la couronne royale et l'on fit gratter au ciseau les deux colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit. A la place de tous ces détails, portant avec eux des souvenirs de piété ou d'une grandeur ineffaçable, parce qu'elle appartient à l'histoire, la république fit graver, en gros caractères, cette devise qu'elle s'appliqua à rendre dérisoire :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Fraternité qui, pendant et après le siège mémorable de notre ville, poussa les chefs de cette même république à faire tirer sur l'Hôpital, où l'on avait arboré le drapeau noir pour prévenir que cet asile, ouvert à toutes les misères, était plein de malades, de blessés, de mourants ; et qui fit aux Brotteaux les victimes vénérées pour lesquelles nous prions, et que Lyon a nommées ses martyrs (1).

Depuis quelques années, le tympan, resté vide par la destruction du groupe de M. Mimerel, a été remplacé par une Dame de Pitié soutenant son Fils mort ; l'exécution de ce

(1) M. Laurent Perret, notre aïeul paternel, écuyer, secrétaire du roi, était recteur de la Charité, en 1782. Chargé de l'achat des blés, il avait aussi la direction de la boulangerie et veillait à la distribution du pain à Sainte-Catherine. Prisonnier des républicains après le siège de Lyon, pendant lequel il avait courageusement combattu, tout en présidant sa section, il fut le dix-neuvième condamné à mort, et une des soixante malheureuses victimes qui tombèrent mitraillées aux Brotteaux, le 4 décembre 1793.